
Forêt rare de la Baie-Vachon

Frênaie noire

Écosystème forestier exceptionnel de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

La frênaie noire de la baie Vachon est l'une des frênaies les plus nordiques de l'Ouest du Québec. Ce type de peuplement forestier se limite habituellement à des régions situées plus au sud, bien qu'il s'observe aussi jusqu'au Lac-Saint-Jean dans l'Est du Québec. Mis à part sa situation plutôt nordique en Abitibi, le caractère exceptionnel de cette forêt tient également au fait que les milieux humides où elle se rencontre sont des milieux peu fréquents et fragiles se limitant parfois à une bande riveraine de quelques mètres le long d'un plan d'eau. Qui plus est, ces habitats ont une importance écologique particulière puisqu'ils sont des lieux de production d'une abondante biomasse et biodiversité végétale, qu'ils constituent des lieux de régulation des crues et des réserves importantes d'eau pour plusieurs écosystèmes.

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT RARE DE LA BAIE-VACHON

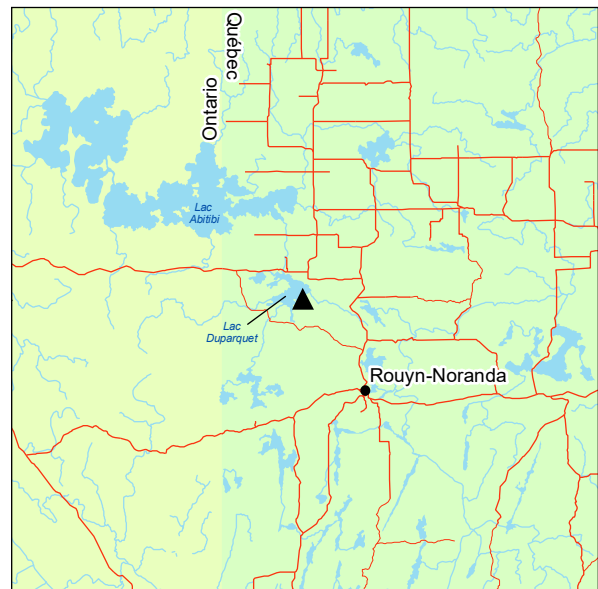
Le lac Duparquet est situé en Abitibi à environ 25 km au nord-ouest de Rouyn-Noranda. Ce lac d'une superficie de 50 km² est situé à la tête des eaux du bassin hydrographique de la Baie-James. En effet, « Abitibi » signifie en langue algonquienne « là où les eaux se séparent ». Cette région se situe à la limite sud de la forêt boréale et fait partie de la sapinière à bouleau blanc de l'Ouest.

La frênaie noire de la baie Vachon couvre une superficie de 18 ha et est située à l'est du lac Duparquet où elle colonise un dépôt glaciolacustre provenant des lacs proglaciaires Barlow et Ojibway, à l'origine de la ceinture argileuse du Nord du Québec et de l'Ontario. Le sol est argileux et le drainage imparfait. Le lac Duparquet abrite plus d'un écosystème forestier exceptionnel.

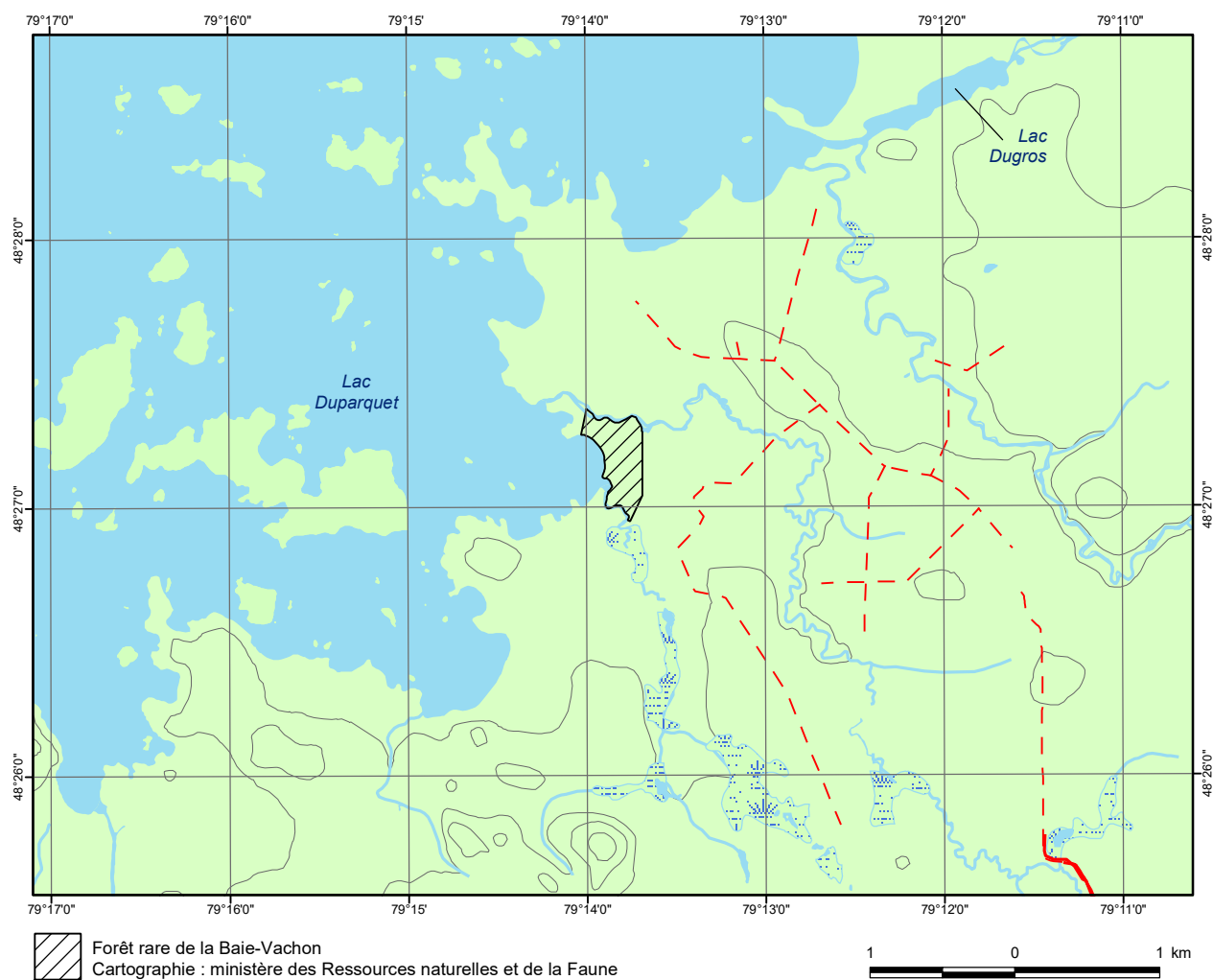
La forêt rare de la Baie-Vachon est dominée dans la strate arborescente par le frêne noir accompagné du peuplier baumier. Ces deux espèces sont particulièrement bien adaptées à des sols humides et pouvant être gorgés d'eau pendant certaines

périodes de l'année correspondant généralement aux crues saisonnières. Le frêne noir avec ses racines de surface, sa facilité à produire des rejets de souches, ses graines pouvant rester en dormance plusieurs années et le peuplier baumier avec son système racinaire de surface ainsi que sa grande versatilité au niveau de la reproduction végétative, sont des espèces possédant les atouts nécessaires pour pallier aux difficultés liées à un sol saturé d'eau, entre autres, au problème du manque d'oxygène. De plus, en colonisant les berges de lacs et de rivières, ces espèces profitent de la richesse des sols due aux apports constants de nutriments via les dépôts de sédiments et de la faible compétition interspécifique pour l'occupation de ces espaces.

Outre la régénération naturelle du frêne noir, la strate arbustive héberge *Rhamnus alnifolia*, *Alnus rugosa* et *Ribes glandulosum* alors qu'*Onoclea sensibilis* domine largement la strate herbacée.



§ Forêt rare de la Baie-Vachon



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'environnement et de la protection des forêts
880, chemin Sainte-Foy, 6^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-8646
Télécopieur : (418) 643-5651
Courriel : def@mrnf.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca
N° publication : DEF-204 F-139

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue
70, boulevard Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Téléphone : (819) 763-3388
Télécopieur : (819) 763-3216
Courriel : abitibi-temiscamingue.forets@mrnf.gouv.qc.ca

Dossier n° 1253

Ce document est disponible dans Internet à l'adresse suivante : www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp